



conservatoire
BREST MÉTROPOLE

musique | danse | théâtre



TARIFS ÉTUDES

CONSERVATOIRE

conservatoire.brest.fr



Grille tarifaire

Tarifs en vigueur du 01/09/2023 au 31/07/2024

	Tarif A	Tarif B	Tarif C	Tarif D	Tarif E	Tarif F
orchestre seulement	formation musicale et/ ou culture musicale et/ ou écriture seulement	Discipline supplémentaire Instrument seul	musique ou danse cursus général 1 ^{er} cycle	musique ou danse cursus général 2 ^e cycle	musique ou danse cursus général 3 ^e cycle	
chœur adulte avec ou sans formation musicale	éveil initiation colourstrings Parcours découverte	danse hors cursus 2 cours	musiques traditionnelles, musiques amplifiées et jazz 1 ^{er} et 2 ^e cycle	art dramatique 2 ^e et 3 ^e cycle	musiques traditionnelles 3 ^e cycle	
chœur supplémentaire (enfant)	danse hors cursus 1 cours	ateliers instrumentaux avec pratique collective, dont orchestre avancé	cursus jazz avec cours instrumental individuel 1 ^{er} et 2 ^e cycle	danse CHAD*	CPES*	
musique de chambre seule	cursus jazz sans cours instrumental	atelier de technique vocale avec ensemble vocal	hors cursus danse à partir de 3 cours	cursus musiques amplifiées 3 ^e cycle		
chant traditionnel et/ou danse traditionnelle (cours collectif)	art dramatique : CHAAD*, lycéens et 1 ^{er} cycle		parcours pratiques collectives	cursus jazz avec cours instrumental individuel 3 ^e cycle		
direction de chœur et/ou d'orchestre seulement	Électro acoustique seulement		licence arts : arts de la scène			
	ballet projet seulement					
T1 < 514€	21 €	39 €	59 €	78 €	88 €	91 €
T2 ≥ 514 < 596€	38 €	76 €	112 €	150 €	172 €	178 €
T3 ≥ 596 < 675€	61 €	119 €	177 €	235 €	265 €	281 €
T4 ≥ 675 < 773€	96 €	178 €	265 €	355 €	407 €	428 €
T5 ≥ 773 < 883€	100 €	199 €	298 €	397€	455 €	473 €
T6 ≥ 883€	119€	236 €	353 €	469 €	535 €	561 €
Hors métropole	152 €	383 €	574 €	763€	875 €	916 €

* CHAAD : classe à horaires aménagés art dramatique / * CHAD : classe à horaires aménagés danse

* CPES : classe préparatoire à l'enseignement supérieur

Calcul des droits / Pièces à fournir

- Lieu de résidence (Brest métropole OU hors Brest métropole)
Fournir un justificatif de moins de 3 mois (téléphone, gaz, électricité, avis d'imposition...)
- Parcours de l'élève / cursus
- Quotient familial déterminé par la caisse d'allocations familiales
- Avis d'imposition année N-1 pour les usagers non inscrits à la CAF.
En cas de non présentation des justificatifs, le tarif hors métropole est appliqué.

Tarifcation particulière

1/2 tarif appliqué :

- aux élèves des collèges et lycées en classes à horaires aménagés musique, danse ou théâtre. les élèves des Classes à Horaires Aménagés ou assimilés.
- aux étudiant.es inscrits en licence arts à l'Université de Bretagne Occidentale résidant dans la métropole. Ceux domiciliés hors métropole bénéficient de 50% du tarif de la tranche 6.
- au 2^e membre (sur la cotisation la moins importante) et suivants d'une même famille, cependant le calcul pour un élève en classe à horaire aménagé est dissocié de celui appliqué aux autres membres de sa famille.
- aux élèves inscrits dans l'orchestre avancé.
- Une réduction de 50 % est accordée sur un cours supplémentaire pratiqué par les élèves des Classes à Horaires Aménagés ou assimilés.

Gratuité :

- Pour le 2^e instrument pratiqué par les élèves de classes à horaires aménagés.
- pour les élèves des écoles primaires associés aux projets d'orchestres à l'école et danse à l'école.

Élèves inscrits en CPES

- Tarifcation au quotient familial pour tous y compris ceux résidant hors de la métropole

Stages de musique et danse :

- Organisés ponctuellement. La participation financière varie en fonction de la durée des stages.

	Prise en charge individuelle	Prise en charge par l'employeur (formation)
Facturation journée	31 € /jour	61 € / jour
Facturation journée (frais hébergement et repas compris)	72 € / jour	136 € / jour
Facturation à l'heure	9 € / heure	17 € / heure

Annulation / Réduction des droits d'inscription

- En cas de démission signalée au plus tard à la rentrée des vacances de la Toussaint, seuls les frais d'annulation d'inscription sont dus : 40 € pour 1 discipline et 53 € pour 2 disciplines ou plus. Disposition non applicable aux élèves ré-inscrits.
- Les droits d'inscriptions sont calculés au prorata temporis en cas de :
 - inscription en cours d'année
 - maladie dûment constatée par certificat médical rendant impossible la poursuite de l'enseignement
 - déménagement en dehors de l'aire géographique de Brest métropole
 - perte d'emploi du redevable

Prêt / location d'instrument

(dans la limite des stocks disponibles)

- Gratuité la 1^{re} année

- Tarifs location annuelle :

T 1 et 2	T 3 et 4	T5 et 6	hors métropole
44 €	56 €	69 €	85 €

Modes de paiement

- Paiement en ligne sur brest.fr (rubrique mes démarches en ligne).
- Paiement par chèque bancaire, accompagné du titre interbancaire de paiement (TIP) au centre d'encaissement des finances publiques - 35908 Rennes cedex 9.
- Prélèvement automatique en 1 ou 6 fois. Formulaire SEPA à remplir en début d'année scolaire et relevé d'identité bancaire (RIB).
- Paiement par chèques vacances (ANCV).
- Paiement en espèces ou en carte bleue auprès d'un bureau de tabac muni du QR code de la facture.
- Paiement en espèces ou en carte bleue auprès d'un bureau de tabac muni du QR code de la facture.
- Les cours de danse ne sont pas éligibles au pass'Sport.

Le conservatoire ne réceptionne aucun mode de paiement.

Conservatoire de Brest métropole
16, rue du Château, Brest
02 98 00 89 99

conservatoire-de-musique@brest-metropole.fr

